

Image not found or type unknown



Renouvellement d'un contrat saisonnier

Par **Aurore_V**, le **04/09/2009** à **08:12**

Bonjour,

Mon employeur actuel prévoit de me renouveler mon CDD saisonnier jusqu'à janvier, celui-ci prenant fin début octobre.

Doit-il respecter le délais de carence entre le deux contrats, bien qu'il s'agisse d'un emploi saisonnier?

Merci de vos réponses